

AGREEN STARTUP au Salon de l'agriculture



Les 10 ans d'AGREEN STARTUP au Salon international de l'agriculture, organisé par Chambres d'agriculture France – 24 et 25 février 2024 à Paris (75)

Fondé en 2014 par Hervé PILLAUD, AGREEN STARTUP fêtera ses dix ans au [Salon international de l'agriculture](#) 2024. L'occasion de mettre en avant de belles réussites parmi les startups qui ont participé à ce concours ; et aussi de remercier les partenaires, les experts qui par leurs dotations ou leurs conseils ont contribué à la réussite et la valorisation de ce concours.

Cette longévité témoigne d'une volonté toujours présente des Chambres d'agriculture de promouvoir l'innovation dans le secteur agricole et de valoriser les initiatives d'entrepreneuriat pour répondre aux défis et aux opportunités de l'agriculture. Au fil des éditions, l'événement a permis d'établir des synergies entre les Chambres d'agriculture, partenaires, experts et entreprises naissantes, et de développer la visibilité de projets innovants pour la modernisation de l'agriculture au niveau national.

Cet événement vous intéresse ? [Inscrivez-vous en ligne](#) !

Quel est le concept ?

AGREEN STARTUP, c'est le concours récompensant des projets audacieux et ambitieux, alliant innovation, technologie, agro-écologie, environnement... qui répondent aux nombreux enjeux de l'agriculture : tensions sur les marchés, besoin d'adaptation au changement climatique, enjeux agronomiques... A travers ce concours, les objectifs sont :

- Promouvoir au niveau national l'innovation agricole en mettant en lumière des startups
- Encourager l'entrepreneuriat agricole et challenger les participants pour trouver des réponses aux défis de l'agriculture.
- Favoriser les collaborations entre les agriculteurs, les futurs agriculteurs, les conseillers et les startups et conduire à de nouvelles synergies, nouveaux partenariats.
- Eduquer et informer le public sur les tendances émergentes et les développements technologiques dans le secteur agricole.

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à des porteurs de projet accompagnés d'un ou plusieurs équipiers

CRITERES D'ELIGIBILITE POUR PARTICIPER EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET :

- **Domaines d'activité privilégiés** : agroécologie, agro technologies (robotique, IA, IoT...), bien-être animal, santé végétale, énergie et décarbonation
- **Ancienneté de la startup** : Les startups en phase d'amorçage, fondées depuis moins de 3 ans et immatriculées en France, sont éligibles à participer. Ces startups doivent avoir déjà commercialisé leur solution (ou être en cours de commercialisation) et avoir réalisé des premières ventes.
- **Être accompagné d'au minimum un équipier** (co-fondateur, collaborateur...) qui apporte son aide technique, expérience pour consolider le projet de la startup

Comment ça se déroule ?

Samedi 24 février 2024 – Rendez-vous à Chambres d'agriculture France (9 av. George V, 8^e arrondissement)

- 9 h 00 - Lancement du concours, chaque porteur de projet présente son idée en 3 minutes. Ensuite les mentors et experts les challengent par leurs questions pendant 5 minutes.
- La journée est rythmée au travers d'ateliers sur l'art du pitch, le développement à l'international et de séances de travail collectif durant lesquelles les experts accompagnent les équipes sur la structuration du projet dans les années futures.
- 20 h 00 - Fin de la journée.

Dimanche 25 février 2024 – Rendez-vous au salon de l'agriculture (Porte de Versailles, 12^e arrondissement)

- Présentation finale des projets devant un jury de professionnels du secteur de l'agriculture, de l'innovation et de la finance. Délibération et remise des prix, suivi d'un cocktail de clôture.

Que peut-on gagner ?

- Dotations financières
- Accompagnement et conseil individualisé (juridique, communication, R&D...)